



Basse-Zorn

Communauté de communes

Arrêté GEUDERTHEIM 2025-038
portant réglementation de la circulation
et du stationnement Rue des Meuniers

Le Président de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L. 2542 et suivants,
VU le Code de la Route, notamment ses articles R.44 et R. 225,
VU l'arrêté interministériel du 29 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation routière,
VU la demande en date du 16 mai 2025 de la Société PAUTLER sise 13, rue d'Eschbach 67580 MERTZWILLER,

CONSIDERANT que des travaux de raccordement producteur photovoltaïque au droit du 8, rue des Meuniers à Geudertheim pour le compte de STRASBOURG ELECTRICITE RESEAUX, sont nécessaires,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prescrire toutes mesures utiles dans l'intérêt de la sécurité publique pendant la durée des travaux,

ARRETE

Article 1^{er} :

Du 18 novembre au 10 décembre 2025, la Société PAUTLER est autorisée à effectuer des travaux de raccordement producteur photovoltaïque au droit du 8, rue des Meuniers à Geudertheim pour le compte de STRASBOURG ELECTICITE RESEAUX.

Article 2 :

La circulation des véhicules à moteur et des cyclistes imposera une modification de la voirie par un rétrécissement de la chaussée dans la zone des travaux.

Article 3 :

Un accès de circulation aux riverains de la rue des Meuniers est maintenu.

Article 4 :

Tout stationnement, à l'exclusion de celui des véhicules de l'entreprise est interdit au droit du chantier.

Article 5 :

Des panneaux de signalisation réglementaires seront posés par la Société PAUTLER chargée des travaux pour permettre l'application du présent arrêté.

Article 6 :

La Communauté de Communes de la Basse-Zorn est chargée de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Brumath
- Monsieur le Chef de service de la Police intercommunale de la CCBZ
- Monsieur le Commandant du Service d'Incendie et de Secours du Bas-Rhin
- Monsieur le Directeur de la Société PAUTLER
- Monsieur le Maire de la Commune de Geudertheim.



Geudertheim, le 14 novembre 2025
Le Vice-Président


Pierre GROSS